



Bac Pro ASSP - Plan Personnalisé de Santé (PPS)

publié le 23/06/2014

Descriptif :

PPS élaboré par la HAS à la demande du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

La Haute Autorité de la Santé (HAS) a élaboré un modèle de plan personnalisé de santé (PPS), à la demande du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, dans le cadre de la mise en œuvre des expérimentations « personnes âgées en risque de perte d'autonomie » (PAERPA).

Ce PPS est consultable sur le [site de la Haute Autorité de la Santé](#) .



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.